

la BOURSE au permis



LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un outil d'insertion professionnelle et sociale, son obtention, contribue en outre, à la lutte contre l'insécurité routière, première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans (dont un grand nombre conduit à ce jour sans permis). Néanmoins cet enseignement nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles. Aussi et afin de favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire le Centre Communal de la Ville de Clisson a décidé de mettre en place le dispositif **Bourse au permis de conduire**.

► POUR QUI ?

- Cette bourse s'adresse aux jeunes Clissonnais âgés de 16 à 25 ans et vise **un premier passage de permis de conduire**
- Elle ne s'adresse donc pas à un candidat qui doit repasser son permis suite à un retrait et/ou qui est déjà inscrit et a entamé sa formation au permis.

► COMMENT ?

- Le jeune Clissonnais, souhaitant bénéficier de cette bourse au permis de conduire, devra remplir un dossier de candidature présentant l'action qu'il souhaite mettre en place. Pour constituer son dossier il devra se rapprocher du représentant du comité consultatif de son quartier et/ou de la structure locale partenaire de l'action de bénévolat.
- Ce dossier devra présenter précisément sa situation familiale, scolaire, sociale et professionnelle, ses motivations pour l'obtention du permis de conduire, ainsi que la proposition d'action, d'activité humanitaire ou sociale qu'il s'engage à mener en contrepartie de l'obtention de la bourse au permis. **L'engagement devra s'inscrire sur une durée minimale de 25 heures réparties sur 4 mois (dérogation possible de 2 mois supplémentaires). C'est la réalisation complète de cette action qui déclenchera le versement de la bourse.**
- Le dossier de candidature sera étudié par une commission composée d'élus, du référent des représentants de comité de quartier et de techniciens municipaux, ce jury émettra un avis sur chaque candidature. Cette commission se réunira 3 fois par an et sera chargée de noter le contenu du projet, la présentation du candidat, afin de déterminer le montant de l'aide apportée.
- La participation de la Ville correspond à 60 % du coût de la formation et est plafonnée à **748 €**. Elle sera attribuée selon les critères suivants :
 - **Citoyen** : tenant compte de l'engagement du candidat à s'investir dans une action et/ou une activité humanitaire et sociale innovante au profit des habitants.
 - **Financier** : portant sur les revenus personnels du candidat et selon sa situation familiale (le caractère non imposable sera privilégié)
 - **Insertion** : prenant en compte le parcours du candidat, ses motivations, l'appréciation de sa situation familiale et la nécessité d'obtenir son permis de conduire

► MODALITÉS

- Le jeune s'engage à trouver le financement complémentaire au passage du permis. La somme correspondant à la bourse accordée sera versée à l'auto-école ou au bénéficiaire (en fonction de l'avancement de l'apprentissage) sur présentation d'un justificatif fourni par le centre de formation :
 - **1^{er} versement** : à l'obtention de l'épreuve théorique
 - **2nd versement** : au bout de 10 heures de conduite
 - **3^e versement** : lors de l'inscription à l'épreuve pratique.
- L'organisme de formation devra impérativement se situer à Clisson
- Afin de bénéficier de cette bourse le jeune devra répondre aux critères d'attribution des Aides Facultatives tel qu'indiqué dans le Règlement Intérieur du Centre Communal d'Action Sociale.

GRILLE TARIFAIRE 2016 /2017

Montant moyen du permis : **1246 €**

Valorisation possible (critère QF et situation particulière)

Note	Montant de l'aide	QF 5	QF4 ou QF5 + urgence	QF3 ou QF4 + urgence	QF2 ou QF3 + urgence	QF1 ou QF2 + urgence	QF0 ou QF1 + urgence
1	257.17€	282.89 €	295.75 €	308.60 €	321,47 €	334.33 €	347,19 €
2	331.20 €	364.30 €	380.87 €	397.42 €	413.99 €	430.55 €	447.10 €
3	396.98 €	436.12 €	456.52 €	476.37 €	496.23 €	516.07 €	535.92 €
4	462.77 €	509.04 €	532.18 €	555.32 €	578.46 €	601.60 €	624.74 €
5	528.56 €	581.41 €	607.84 €	634.27 €	660.70 €	687.12 €	747.60 €
		plus de 1801 €	de 1401 à 1800 €	de 1001 à 1400 €	de 601 à 1000 €	de 400 à 600 €	de 0 à 400 €

Informations sur votre situation personnelle

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Lieu de Naissance :

Adresse (personnelle) :

Mail: @

 :

Adresse des parents (si différente de l'adresse personnelle) :

.....

Votre situation familiale

☐ Célibataire

☐ Marié ou P.A.C.S. ou concubinage

Votre situation sociale

1. Condition de logement:

☐ Chez les parents

☐ Autonome (y compris logement étudiant)

☐ Autres: .

2. Conditions de Ressources:

☐ Revenus provenant de la famille

☐ Revenus tirés d'une activité salariée et/ou d'une formation ou d'un stage

☐ Revenus provenant du conjoint

☐ Autres:

3. Situation scolaire:

☐ Lycéen

☐ Apprenti

☐ Etudiant

Etablissement scolaire fréquenté:

☐ Autre: .

Niveau d'études :

4. Situation professionnelle:

☐ Salarié depuis :

Nom et adresse de l'employeur:

Nature du contrat:

Durée du contrat:

☐ Demandeur d'emploi

☐ Contrat d'Apprentissage ou de qualification

☐ Formation professionnelle

☐ Autre:

Représentant Comité Consultatif de Quartier:

M./Mme

Dossier reconnu complet le (à remplir par le CCAS) :

Signature du demandeur*

Signature du représentant légal si mineur

**Les signataires déclarent avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir l'aide au titre du « Pass'Permis »*

REPRÉSENTATION SUCCINCTE DU PROJET QUE VOUS SOUHAITEZ MENER

Cette présentation fera l'objet d'une validation par le jury avant élaboration du projet envisagé. Cette validation devra figurer dans les pièces complémentaires fournies avec le dossier final.

PLAN A RESPECTER POUR LA RÉDACTION DE VOTRE DOSSIER

1- Présentation du candidat

2- Motif du dépôt de candidature

Expliquer en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous souhaitez obtenir le permis de conduire

3- Présentation de votre action citoyenne

Mettez en avant les raisons de votre choix et de vos démarches

> Les raisons de votre choix: expliquez quelles étaient vos motivations initiales et comment vous avez ciblé votre action?

> Vos démarches en direction du Correspondant Comité de Quartier et/ou de la structure qui vous accueille: Vos échanges avec cette structure sur ses besoins ainsi que sur vos souhaits, la définition de votre projet, les actions qui en découlent et le calendrier pour y parvenir (voir Annexe 1)

4- Votre investissement pendant l'action de bénévolat

5- Le planning pour la réalisation de l'action

Ces informations constitueront les bases de votre projet citoyen et devront apparaître dans votre dossier de candidature au « Pass Permis»

Elles permettront au jury de comprendre ce que cet engagement vous apporte et ce qu'il apporte à la structure partenaire.

DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

Le dossier ne sera pris en compte et étudié par le jury qu'une fois reconnu complet.

- ☐ Pièce d'identité
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois, du candidat ou de ses représentants légaux
- ☐ Copie de l'A.S.S.R. 2eme Niveau
- ☐ Attestation de quotient familial à jour (à défaut de notification CAF où figure le numéro d'allocataire ou avis d'imposition N-I)
- ☐ Contrat de travail ou d'apprentissage /convention de stage / attestation Pôle Emploi
- ☐ Attestation de validation de la présentation succincte

Le dépôt du dossier complet devra s'effectuer ***au plus tard*** 15 Jours avant la date de commission

ATTESTATION REPRESENTANT(S) LEGAUX POUR CANDIDAT MINEUR

Monsieur et/ou Madame

atteste(nt) avoir pris connaissance du cadre règlementaire délibéré par le Centre
Communal d'Action Sociale de Clisson afin que mon fils/ma fille

.....

Obtienne une bourse destinée à l'obtention de son permis de conduire.

Que l'obtention de cette bourse est conditionnée par la mise en oeuvre d'une
action citoyenne (minimum 25 heures) sur Clisson.

A Clisson, le .../.../20 ...

SIGNATURES

PISTES DE QUESTIONS A ABORDER LORS DE VOS RENCONTRES AVEC LA STRUCTURE D'ACCUEIL OU CCQ

BIEN CONNAITRE LA STRUCTURE AVEC LAQUELLE JE MONTE MON PROJET

- Quelles activités propose la structure partenaire de mon projet?
- A quel(s) public(s) s'adressent ces activités? (âge, nombre)
- Combien de bénévoles participent à la vie de la structure? Quel est leur rôle?
- Y-a-t-il des salariés, combien, quel est leur rôle?

BIEN DÉFINIR LE CONTENU DE MON PROJET

- Quels sont les besoins de la structure avec laquelle je monte mon projet?
- Quelles sont les actions que je peux proposer?
- Que va apporter mon projet à la structure?
- Que va m'apporter en retour ce projet?
- Quelles sont précisément les actions ou les activités que je vais mettre en œuvre et auxquelles je vais participer pendant mon acte citoyen?
- Pour chacune d'elles, quel va être mon rôle exact?
- Qui au sein de la structure va m'accompagner au cours de ces actions ?
- Plan de financement éventuel de l'action
- Éventuelles autorisations préalables à la mise en place du projet

BIEN DÉFINIR LE DÉROULEMENT DE MON PROJET: *planning prévisionnel*

CONVENTION DE PARTENARIAT

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

(AVEC LES AUTO-ÉCOLES CLISSONNAISES)

ENTRE:

Le Centre Communal d'Action Sociale de Clisson, représenté par Monsieur Xavier BONNET Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale autorisé à signer par délibération du Conseil d'Administration en date du, **ci-après dénommée « le CCAS de Clisson » d'une part**

ET:

M., Mme

Né(e)le A.....

Demeurant:.....

Ci-après dénommé(e) le bénéficiaire d'autre part,

ET:

L'auto-école

Représentée par

Fonction

Ci-après dénommée « le prestataire » d'autre part,

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT:

Dans le cadre de sa politique d'action sociale en faveur du plus grand nombre, le CCAS de Clisson à crée La Bourse au Permis de conduire.

Cette bourse s'adresse aux jeunes Clissonnais âgés de 16 à 25 ans.

Il est précisé que cette aide vise tout premier passage de permis, et ne peut donc être sollicitée par un candidat qui souhaiterait repasser cet examen suite à un retrait

La mise en œuvre de cette Bourse au Permis est motivée par deux enjeux majeurs:

- Le fait que le permis de conduire constitue un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes et qu'il est nécessaire d'en faciliter l'accès, particulièrement sur un territoire où la mobilité est une question centrale.
- Le fait que l'obtention du permis de conduire contribue, en outre, à la lutte contre l'insécurité routière.

Il vise par ailleurs à responsabiliser les jeunes, les impliquer dans la vie locale et les investir dans une démarche de projet au travers de la mise en œuvre d'un projet d'acte citoyen



Article 7 : Litiges

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites relèvent de la compétence du Tribunal Administratif de Nantes.

Article 8 : Domiciliation

Pour l'exécution de la présente convention, les parties élisent domicile à leur adresse respective comme indiqué à la première page de la présente convention.

Article 9 : Signature

Conformément aux articles ci-dessus et pour accord,

FAIT EN TROIS EXEMPLAIRES ORIGINAUX

Clisson, le

Le Bénéficiaire,

Le Maire,

Le prestataire

Xavier BONNET

Le représentant légal du mineur,



LA BOURSE AU PERMIS

LA PROCHAINE FOIS
QUE JE POSERAI AVEC
MA VOITURE, ÇA NE SERA PAS
UN MODÈLE RÉDUIT !

